



**FFvolley**

**BUREAU EXECUTIF**  
**PROCES-VERBAL N°13**  
**du 12 mai 2020 - 10h00/13h00**  
**VISIOCONFERENCE**

**SAISON 2019/2020**

**Présents :**

Eric TANGUY, Président

Christian ALBE, Florence AVABY, Alain de FABRY, Alain GRIGUER, Yves LABROUSSE, Pierre MERCIER, Christine MOURADIAN

**Assistent :**

Axelle GUIGUET, Aline GEMISE-FAREAU

**Invités par le Président :**

Jean-Pierre MELJAC

Michelle AKILIAN, Jean-Paul ALORO, Arnaud DAGORNE

---

Les points suivants sont évoqués lors de la séance :

- I) Informations du Président (Eric TANGUY)
- II) Secrétariat Général (Yves LABROUSSE)
- III) Secteur Sportif (Alain de FABRY)
- IV) Secteur Financier et Ressources Humaines (Christian ALBE)
- V) Divers

Adopté par le Conseil d'Administration du 06/06/2020  
Date de diffusion : 10/06/2020  
Auteur : Yves LABROUSSE

## ***Ouverture de la séance à 10h00***

### **I) Informations du Président (Eric TANGUY)**

#### **Déconfinement**

- A ce jour les sports collectifs sont exclus de la reprise jusqu'au 2 juin 2020 (au moins).

Les Fédérations de Volley, Handball, Basketball, Football, Rugby, Baseball, Hockey sur glace et Hockey sur gazon se sont regroupés avec leur DTN respectif pour mener des réflexions afin de transmettre une proposition commune au Ministère afin de travailler avec eux.

Suite à la première réunion, 4 groupes de travail ont été constitués :

- Un groupe politique auquel participe le Président de la Fédération,
  - Un groupe performance auquel participe la Directrice Technique Nationale,
  - Un groupe médical auquel participe le Docteur Richard Goux, Médecin fédéral,
  - Un groupe « Reprise » auquel participe Nicolas Blin, DTN-Adjoint.
- Le Ministère cherche des solutions pour que les sports collectifs reprennent leurs activités dans des conditions sanitaires sécurisant la pratique.
  - Une réunion entre les Présidents et la Ministre des Sports a lieu vendredi 15 mai à 14h30.
  - Le Président a contacté la commission médicale de la FIVB, il semble qu'actuellement aucune préconisation ne soit donnée par cette dernière.

#### **Eléments très importants**

- L'ensemble des médecins fédéraux des sports collectifs préconise la fourniture d'un certificat de non contre-indication à la pratique sportive pour la reprise des activités.
- Pour toute prise de licence 2020-2021, le licencié devra fournir un certificat médical daté d'après le 12 mai 2020. Ce certificat sera valable trois saisons.
- Pour participer aux compétitions de Beach Volley du mois d'août, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive sera exigée, même si le licencié est dans la période de sa licence 2019-2020. Ce certificat sera valable trois saisons.

- Le Président va envoyer un courrier à l'ensemble des clubs, Comités Départementaux, Ligues Régionales, ainsi qu'à l'ensemble des licenciés, pour leur communiquer le plan de reprise des activités de la FFVolley.

### **Opération « je soutiens mon club »**

- Le CNOSF, avec la Fondation pour le sport, lance la semaine prochaine une opération de CRAW FUNDING à l'attention des clubs français. Chaque personne ou entreprise pourra faire un don et le flécher sur le club de son choix ou sur le fond commun, ce don sera déductible de 66% pour les particuliers et 60 % pour les entreprises.
- Sur chaque don fléché, 10 % seront versés dans le fond commun qui sera réparti sur les clubs ayant eu les plus petites cagnottes.
- Cette opération devrait se placer sous le parrainage du Président de la République.

## **II) Secrétariat Général (Yves LABROUSSE)**

### **Préparation du Conseil d'Administration du 16 mai 2020**

- Présentation des Procès-Verbaux :
  - o PV N°11 du Bureau Exécutif du 4 mai 2020
  - o PV N°12 du Bureau Exécutif du 6 mai 2020

**→ Le Bureau Exécutif n'émet aucune remarque**

### **Organisation des Assemblées Générales**

Une première Assemblée Générale, en visioconférence aura lieu le samedi 27 juin 2020. Cette Assemblée Générale sera exclusivement réservée à l'approbation des textes et des mesures indispensables au démarrage de la saison 2020-2021.

Le prestataire retenu pour les votes de cette Assemblée Générale est la Société NEOVOTE, faisant partie des sociétés recommandées par le Ministère pour sécuriser les votes des Assemblées Générales par visioconférence.

L'Assemblée Générale complémentaire se déroulera en présentiel le 26 septembre 2020 au siège du CNOSF, à Paris. Cette Assemblée Générale approuvera le rapport d'activités, rapport moral, rapport financier, budget prévisionnel 2021 et l'élection des postes vacants au Conseil de Surveillance.

Le prochain Conseil d'Administration devant approuver les documents soumis à l'Assemblée Générale se déroulera le 6 juin en visioconférence.

### **III) Secteur Sportif (Alain de FABRY)**

Le Bureau Exécutif a réfléchi à une formule modifiée des Coupes de France Jeunes incluant une première phase de 4 tours minimum régionalisés. Cette proposition sera présentée aux Présidents de Ligue le mercredi 13 mai et au Conseil d'Administration du samedi 16 mai. A l'issue du Conseil d'Administration, une proposition finale sera soumise à l'Assemblée Générale, si elle obtient une majorité d'adhésion des membres du Conseil d'Administration.

Jean-Pierre MELJAC, Président de la CCS, participe à ce Bureau Exécutif pour échanger avec ses membres sur ce projet.

### **IV) Secteur Financier et Ressources Humaines (Christian ALBE)**

Compte tenu de l'impossibilité de reprendre les activités de Volley, le Bureau Exécutif décide de maintenir les salariés de la FFVolley en chômage partiel sur les mêmes taux que les périodes précédentes et de demander aux salariés, pour leurs heures travaillées, de privilégier le télétravail jusqu'au 31 mai 2020. Les salariés qui doivent aller au siège récupérer des documents pourront le faire dans le respect des règles sanitaires.

La FFVolley a rédigé un protocole sanitaire pour le fonctionnement du siège. Les salariés devront s'y conformer.

Le Président propose de prolonger une dernière fois le maintien à 100% des salaires jusqu'au 31 mai 2020.

A compter du 1er juin, nous nous dirigeons vers une reprise progressive du travail des salariés au siège et des activités.

**→ Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité**

### **V) Divers**

#### **Point sur la campagne PSF 2020**

Nous constatons, pour la seconde année consécutive, que le nombre de clubs demandant une aide à la Fédération est en augmentation.

La commission PSF définira la manière de répartir l'enveloppe supplémentaire accordée par l'ANS de 90 400 €.

Le Prochain Bureau Exécutif est fixé au mercredi 27 mai à partir de 9h00

**Fin de séance 12 h 30**

Le Président,  
**Eric TANGUY**

Le Secrétaire Général,  
**Yves LABROUSSE**